

## **Conseil Municipal du 08 février 2023**

### **Liste des délibérations**

Délibération n°01 examinée le 08 février 2023 - Désignation d'un(e) représentant(e) au sein de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « La Cité des électriciens » - Adoptée à la majorité (2 abstentions)

Délibération n°02 examinée le 08 février 2023 - Signature d'une convention entre la commune de Bruay-la-Buissière et la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection du milieu aquatique du Pas-de-Calais relative à la fixation des modalités d'application du décret n° 2008-720 du 21 juillet 2008 concernant l'exercice du droit de pêche des riverains d'un cours d'eau domanial – Adoptée à l'unanimité

Délibération n°03 examinée le 08 février 2023 - Indemnisation amiable pour les préjudices économiques et commerciaux dans le cadre de travaux sur la voie publique - Adoptée à l'unanimité

Délibération n°04 examinée le 08 février 2023 - Spectacle d'Anne Roumanoff – Remboursement de billets - Adoptée à l'unanimité

Délibération n°05 examinée le 08 février 2023 -Travaux de rénovation de la Cité du nouveau monde dans le cadre de l'ERBM– Demande d'exonération à titre exceptionnel de la redevance d'occupation du domaine public – Adoptée à l'unanimité

Délibération n°06 examinée le 08 février 2023 - Renouvellement de la mise à disposition de 2 agents de la Ville de Bruay-la-Buissière au profit du Centre socioculturel PartAges (Office de la jeunesse) - Adoptée à l'unanimité

Délibération n°07 examinée le 08 février 2023 - Evaluation des charges transférées à la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) liées à la voirie communale du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Adoptée à l'unanimité

Délibération n°08 examinée le 08 février 2023 - Adhésion de la ville de Bruay-la-Buissière à l'Association des Maires de France - Adoptée à l'unanimité

Délibération n°09 examinée le 08 février 2023 - Attribution de véhicules de service avec remisage à domicile - Adoptée à la majorité (2 votes contre)

Délibération n°10 examinée le 08 février 2023 - Retrait de la commune de Bruay-la-Buissière du Sivom de la Communauté du Bruaysis au 31 mars 2023 - Accord du conseil municipal sur le fondement de l'article L.5211-19 du CGCT- Adoptée à la majorité (2 abstentions)

Délibération n°11 examinée le 08 février 2023 - Signature du protocole d'accord portant sur le retrait de la commune de Bruay-la-Buissière avec le Sivom de la Communauté du Bruaysis - Adoptée à la majorité (2 abstentions)

Le Maire

Ludovic PAJOT

